

Le Groupe Vivalto Santé

Le Groupe Vivalto Santé a été créé par Daniel Caille et des médecins bretons à l'occasion de la reprise fin 2009 de trois établissements : le Centre Hospitalier Privé Saint-Grégoire (Saint-Grégoire), la Clinique Pasteur-Lanroze (Brest) et la Clinique de la Côte d'Émeraude (Saint-Malo).

C'est aujourd'hui le 3ème acteur au niveau national dans le domaine de l'hospitalisation privée

Animé par une dynamique d'expansion constante, le Groupe Vivalto Santé est aujourd'hui à la tête d'un réseau de plusieurs établissements de santé privés, situés en Bretagne, Normandie, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire et Hauts-de-France.

L'excellence du soin, le respect du patient, la mutualisation des ressources, autant de principes forts autour desquels le Groupe Vivalto Santé construit son réseau d'établissements, sur un maillage territorial régional performant, au service du soin de proximité.

Plan de l'établissement et accès



EN VOITURE :

● En venant de Rennes :

Prendre la 2ème sortie « Morlaix Centre-Plougasnou »

● En venant de Morlaix centre ville :

Suivre la direction Lannion puis Ploujean

● En venant de Brest :

Prendre la 1ère sortie après le pont autoroutier
« Morlaix Centre - Lannion »

EN BUS :

● Bus ligne n°3, arrêt « Clinique de la Baie »

Numéros utiles

● Accueil de jour : 02 98 62 36 36

● Accueil de nuit : 02 98 62 37 37

● Consultations anesthésie : 02 98 62 36 70

● Radiologie, Echographie, Scanner, IRM :
02 30 80 00 02

Coordonnées

Clinique de la Baie

La Vierge Noire

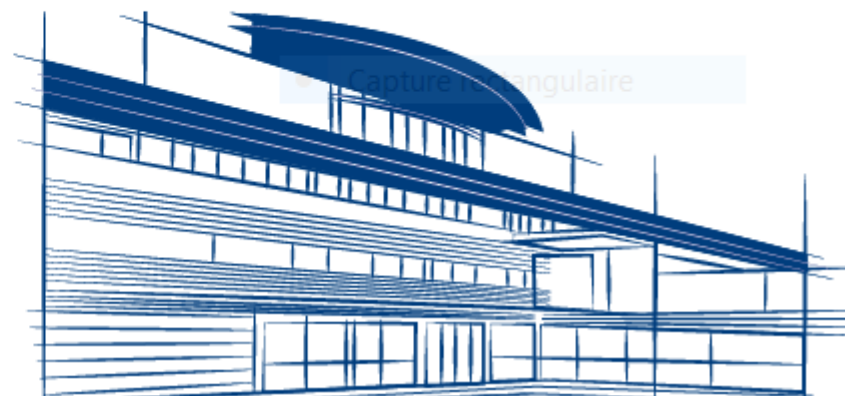
clinique-morlaix@vivalto-sante.com

<https://cliniquedelabaie.vivalto-sante.com/>



Bienvenue

À LA CLINIQUE DE LA BAIE DE MORLAIX



MON PASSEPORT

Mon praticien :

Numéro de téléphone du secrétariat :

Date et heure de l'intervention :

Date de consultation d'anesthésie : N° 02 96 62 36 70

Etre à jeun à partir de :

Rendez-vous postopératoire :

Autre rendez-vous avec le Dr : Je à

Autre rendez-vous avec le Dr : Je à

Autre rendez-vous avec le Dr : Je à



VIVALTO SANTÉ
Entre nous, la vie

Mon mémo

Les documents essentiels à prendre avec moi

- Ma pièce d'identité
- Ma carte vitale
- Ma carte de mutuelle
- Le consentement éclairé
- Un moyen de paiement
- Le questionnaire préanesthésique rempli ...
- Mes ordonnances de traitement
- Mes bilans prescrits par le praticien
- Le livret de famille (pour mon enfant)
- Le carnet de santé (pour mon enfant)
- L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour mon enfant)

Je n'oublie pas non plus

- Des vêtements confortables
- Les boîtiers de rangements de vos lunettes, lentilles, appareils auditifs, prothèses dentaires
- De la lecture, ou de quoi écouter de la musique avec casque. Mais veillez à ne pas apporter de bijou ou tout autre objet de valeur
- Le doudou de mon enfant

Je m'assure que

- Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie

Nos spécificités en ambulatoire

A mon arrivée à la Clinique

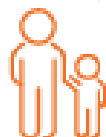
Une secrétaire administrative m'accueille et me dirige vers le service à l'heure à laquelle je suis attendu. En fonction de mon motif de venue, mon parcours sera différent avant d'aller au bloc opératoire. Je serai accueilli dans un salon pré-opératoire ou dans une chambre.

Pourquoi un salon pré-opératoire ?

Il permet de m'accueillir plus rapidement, dans une ambiance moins médicalisée, plus chaleureuse qui permet ainsi de réduire le stress et l'anxiété.



La prise en charge des enfants



Pour la réservation du séjour de votre enfant, vous devrez vous munir de votre pièce d'identité et du livret de famille. Tout acte médical sur un mineur impose de recueillir au préalable le consentement de ses représentants légaux. L'autorisation d'opérer doit donc être signée obligatoirement par chacun des représentants légaux.

Les mineurs doivent être accompagnés à leur arrivée et à leur départ d'un parent ou de leur représentant légal. N'oubliez pas d'apporter le carnet de santé de votre enfant, le livret de famille et le doudou. La présence d'au moins un des deux parents est obligatoire durant tout le temps d'hospitalisation des enfants de moins de 8 ans. Après l'intervention, cette présence est essentielle pour rassurer l'enfant.

Toute sortie d'un patient mineur doit se faire en présence d'un parent ou de son représentant légal (ou de la personne préalablement désignée par écrit, une pièce d'identité sera alors demandée). Dans le cas d'une intervention en ambulatoire, il faudra qu'il y ait deux personnes afin de pouvoir assurer une surveillance optimale lors du trajet.

ture

Mon parcours de soins

1. Avant de quitter le domicile le jour de mon intervention

● Contact de la veille

Je suis contacté la veille de mon intervention par téléphone, SMS ou via l'application Ambulis pour confirmer l'horaire de mon entrée et me communiquer les dernières consignes.

● Consignes pré-opératoires

- Respecter les consignes de jeun transmises par le praticien.
- Retirer vernis à ongles, bijoux, piercings, faux-ongles, maquillage, lentilles de contact.
- Réaliser une douche suivant les recommandations du praticien.
- S'habiller de vêtements propres.

6. Le retour à domicile

● En cas de problème

Je peux appeler la clinique, en précisant mon nom et prénom, la date de l'intervention et le nom de mon chirurgien. L'appel doit se faire dans les 48 h. Au-delà de ce délai, veuillez prendre rendez-vous avec votre chirurgien ou votre médecin traitant.

● Contact du lendemain

Je serai contacté entre un et trois jours après mon hospitalisation par l'établissement par téléphone, SMS ou via l'application Ambulis pour évaluer mon état de santé.

● Questionnaire E-satis

Quelques semaines après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Il est important que je donne en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la chambre, les repas, l'organisation de la sortie.

Grâce à vos réponses, la clinique peut identifier ses différents axes de performance dans une démarche d'amélioration de la qualité.

5. La sortie

● Consignes de sorties

- Je dois sortir accompagné et à avoir une personne présente près de moi la première nuit.
- Je ne ne conduis pas.
- Je m'assure d'avoir un téléphone à proximité en cas de besoin
- Je prends du repos, évite les efforts et m'assure de ne pas boire d'alcool ou fumer pendant douze heures.
- Je suis le traitement ordonné par mon praticien.

Mon parcours de soins

2. Mon arrivée à l'établissement

- Je me rends au bureau des admissions pour présenter mes documents d'entrée.
- Une fois dans le service, un soignant m'accompagnera jusqu'au salon ou ma chambre.

3. Mon séjour

● Objets de valeur

D'une manière générale, n'apportez pas vos objets de valeur ou de sommes importantes en espèce. En cas d'oubli ou d'entrée en urgence, vous pourrez les déposer dans le coffre de la clinique. Les bijoux, les valeurs, les espèces peuvent également être déposés (s'adresser à l'accueil). Un inventaire sera dressé en votre présence.

● Culte

Vous pouvez demander la venue d'un représentant de votre culte en vous adressant auprès du personnel soignant.

● Repas / snacking

Notre établissement met à votre disposition des distributeurs ainsi qu'une cafétéria ouverte de 12H00 à 14H00.

● Accompagnant

La présence d'un accompagnant aux côtés du patient dans les chambres particulières après accord du personnel soignant et du médecin. L'accompagnant devra respecter les règles du service.

4. Après mon intervention

- Je suis pris en charge par un infirmier et une collation m'est offerte.
- Mon praticien peut me rendre visite et décidera de l'heure de ma sortie. Si mon état le nécessite, mon praticien peut décider d'une nuit d'hospitalisation.

